

--- COMMUNIQUE DE PRESSE ---

Lyon, le 4 mai 2021

Formation des futurs chirurgiens-dentistes : après les chiffres, quels engagements ?

Le 20 Avril dernier, l'ONDPS (*Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé*) publiait le rapport de la Conférence Nationale de Consensus au sujet des objectifs nationaux de formation des professionnels de santé lors du quinquennat 2021-2025. Les analyses des besoins en santé, délivrées, démontrent la nécessité de former 7 265 nouveaux chirurgiens-dentistes, soit 20 % supplémentaires, sur l'ensemble du territoire lors des cinq prochaines années. L'inégale répartition des praticiens y est soulignée, et corrélée à l'absence d'UFR Odontologie dans certaines régions.

Les capacités d'accueil des UFR d'Odontologie sont actuellement **saturées** : le nombre grandissant d'étudiants est associé à une diminution des encadrants. Les chiffres envisagés d'étudiants admis par UFR d'origine provoqueraient un très fort déséquilibre de la répartition mise en place depuis des années. Il est délicat de les appliquer de la même manière pour les 16 UFR d'Odontologie que pour les UFR de Pharmacie ou de Médecine, plus nombreuses. Un lissage tenant compte à la fois de la subdivision d'origine mais aussi des capacités d'accueil des UFR d'odontologie devra certainement s'opérer.

L'apprentissage des gestes techniques en odontologie dépend de moyens matériels (simulateurs, fauteuils, salles de TP, terrains de stage...), coûteux et/ou limités, ainsi que de moyens humains pour assurer un compagnonnage efficace. Le manque criant d'attractivité des carrières HU contribue à expliquer la décroissance des effectifs enseignants. Le rapport recommande l'ouverture de nouvelles UFR d'Odontologie dans des régions qui en sont dépourvues, chose à laquelle les acteurs de la profession sont favorables. Nous souhaitons la création d'une nouvelle UFR d'ici la rentrée 2022 mais ne saurions accepter que cette procédure se fasse sans moyens matériels et humains supplémentaires indispensables à la qualité de notre formation.

L'UNECD prend note des conclusions de ce rapport et demande des engagements forts, pérennes et concrets, tout en s'assurant que la qualité de la formation en odontologie ne soit en aucun cas négligée face aux problématiques démographiques.

Alexandre VIGNE
Président de l'UNECD
07 70 70 15 26

Avec le soutien de :

Thierry SOULIE, Président - CDF
Patrick SOLERA, Président - FSDL
Nathalie DELPHIN, Présidente - SFCD
Franck MOUMINOUX, Président - UD